AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-12-67 724989

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Bulletin n° 87 - DECEMBRE 1967

AUX ABONNES AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE - CAMPAGNE 1968

L'abonnement que vous avez souscrit au cours de l'année 1967 se termine le 31 Décembre prochain.

Afin de vous permettre de renouveler votre abonnement pour la prochaine campagne qui débutera le Ier Janvier 1968, je vous indique ci-dessous nos tarifs en vigueur.

- Abonnement ordinaire .... 25 Francs
- Abonnement collectif :
  - I°) à une même adresse .... 25 F + 10 F par série supplémentaire de Bulletins
  - 2°) à plusieurs adresses .... 25 F + 20 F par adresse supplémentaire
  - 3°) à plusieurs Stations d'Avertissements .... 25 F + 20 F par Station supplémentaire.

La documentation générale (revues, tracts...) dont peuvent bénéficier les abonnés des Stations, indépendamment du Bulletin technique et de ses suppléments, ne fera l'objet, pour les abonnements collectifs, que d'un seul service.

Les personnes qui ont déja renouvelé leur abonnement ne devront pas tenir compte de cette circulaire.

Les Abonnements sont payables :

I) par versement au C.C.P. n° 3.405-12 K - DIJON

ouvert à : Régisseur Avances Recettes Direction Départementale d'Agriculture Côte d'Or

2) par Chèques bancaires

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche Comté
Le Directeur Gérant : L. BOUYX

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Inspecteur de la Protection des Végétaux
Circonscription Phytosanitaire de
BOURGOGNE ET FRANCHE COMTE
H. SOULIE

P 208